

## ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITE

### VERBATIM PRESIDENT GUY GEOFFROY

---

*Monsieur Guy GEOFFROY est président de l'Association Les Eco Maires. Engagé de longue date en politique, il est également maire de Combs-la-Ville et président des Maires de Seine et Marne. Connu pour avoir développé des politiques innovantes dans le secteur de l'environnement, il a été 1<sup>er</sup> vice-président du « SIVOM de la vallée de l'Yerre et des Sénarts » puis président du SIVOM en avril 2008, lié de près au projet de nouveau traitement écologique des déchets ménagers, reconnu comme un exemple en la matière en France et en Europe.*

- **Neuf ans après les premières Assises nationales de la Biodiversité, quelles sont vos attentes en tant que Président des Eco Maires ?**

*Du temps s'est écoulé, des actions ont été conduites, mais un grand nombre de batailles reste à mener. Il s'agit avant tout de trouver des solutions et de mobiliser l'ensemble des parties prenantes pour répondre à la crise de la biodiversité. L'urgence est là : le rapport de l'IPBES présenté au début du mois de mai est extrêmement alarmant. En voici quelques exemples : 70% des terres, 40% des océans et 50% de l'étendue des cours d'eau sont altérés. Les paysages ne sont pas les seuls à être altérés ; ainsi 25% des espèces animales et végétales sont menacées d'extinction par l'espèce humaine, ce qui en fait près d'un million ! 82% des mammifères terrestres ont disparu au cours du siècle dernier (on dénombre au moins 680 espèces de vertébrés disparues au cours des 500 dernières années du fait de l'Homme). L'Homme est également responsable de l'importation principale des espèces exotiques envahissantes, qui menacent actuellement 20% de la surface de la planète. La pollution plastique a été multipliée par 10 depuis 1980. Ces thèmes, malheureusement toujours d'actualité seront présents aux Assises.*

*Cet état de fait est d'autant plus problématique que des solutions sont connues : et c'est à chaque acteur public, chaque association, chaque territoire de donner une consistance réelle aux recommandations internationales qui sont là pour nous aiguiller vers des solutions concrètes.*

*Tous les secteurs sont liés à ces recommandations, passant aussi bien par l'augmentation des aires protégées marines comme terrestres. De manière plus générale, des mesures comme la généralisation du principe de précaution, la suppression de subventions préjudiciables à la nature ou encore une gestion plus raisonnée de l'eau douce sont impératives. Le monde rural comme urbain doivent être touchés par ces mesures structurantes de la Terre de demain : le développement en milieu urbain des espaces verts, des trames vertes et bleues et de façon plus générales des solutions fondées sur la nature sont appelées de nos vœux.*

*Tous ces éléments, travaillés par les opérations de conseil, d'aide et de formations aux collectivités mis en place par l'association Les Eco Maires que je préside seront mis à l'honneur lors de la réalisation de cette neuvième édition des Assises nationales de la Biodiversité.*

- **Les années à venir sont souvent présentées comme à fort enjeu en matière de biodiversité. Quelles sont les échéances avec lesquelles les collectivités locales devront compter ?**

*La perspective des échéances à l'aube de 2020 avec le bilan des objectifs d'Aichi et la tenue du Congrès Mondial de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature à Marseille appellent à une mobilisation forte de la part des acteurs politiques comme de la société civile. Il est important d'accompagner et de renforcer les initiatives qui passent par la mobilisation de tous et plus particulièrement, pour ce qui nous concerne, des collectivités. Dans le cadre de la préparation des échéances 2020, il est essentiel de pouvoir donner la parole aux élus et aux territoires afin de faire des enjeux internationaux de préservation de la biodiversité des préoccupations citoyennes et locales. L'Association Les Eco Maires souhaite mobiliser les territoires français engagés dans ce défi de lutte contre l'érosion de la biodiversité. C'est dans ce cadre que nous accompagnons les collectivités pour une transition réussie vers une biodiversité valorisée et protégée sur leur territoire notamment par l'application des différents axes du Plan Biodiversité. En soutenant et conseillant sur la mise en place d'initiatives nationales à l'échelle locale menant aux bonnes pratiques, notre association se met au service des collectivités. Ces dernières sont en effet les plus à même d'identifier les problématiques locales et d'y répondre rapidement et efficacement. Par le soutien à l'application de l'Agenda de l'Action dans lequel s'inscrit la mobilisation de la perspective 2020, Les Eco Maires s'impliquent dans l'appui à la mise en place de politiques concrètes. La coordination entre les différents acteurs est en effet un levier d'action majeur pour la mobilisation du plus grand nombre, essentielle dans un contexte d'urgence de sauvegarde de la biodiversité.*

*Cette mobilisation multifactorielle passe par la tenue des Assises en tant que rassemblement annuel pour acteurs de la biodiversité : cet événement doit être amené à s'ouvrir à la société civile, premier vecteur du changement à une échelle globale. En proposant des animations notamment dédiées aux scolaires, nous encourageons la diffusion des bonnes pratiques à tous et notamment en direction des plus jeunes. Les scolaires sont les adultes de demain, et c'est par eux que se fera le cœur de la transition : aussi les sensibiliser autant que possible aux impératifs de la préservation de la biodiversité est essentiel dans le cadre du message que les organisateurs de l'événement veulent transmettre. En effet, c'est en faisant prendre conscience à nos enfants de l'importance de leurs actions sur l'environnement et en les sensibilisant aux bonnes pratiques qu'ils pourront devenir des acteurs responsables.*

- **Les Assises intéressent chaque année un nombre croissant de professionnels issus du secteur public. Quel rôle pensez-vous que les collectivités puissent jouer en faveur de la biodiversité ?**

*Les collectivités sont les acteurs essentiels pour la valorisation et la préservation de la biodiversité. Les Eco Maires ont pour vocation de s'adresser directement à ce type de public,*

*porteur d'actions concrètes pour la mise en place d'une transition écologique efficiente : les Atlas de la Biodiversité Communale en sont un bon exemple en permettant non seulement d'effectuer un recensement et une cartographie de la biodiversité locale, mais également d'identifier précisément les enjeux du territoire. De cette manière en ciblant les actions à mener, il est possible de mettre en place une préservation de la biodiversité efficace main dans la main avec les habitants.*

*A ce titre les objectifs de réduction des pesticides sont un bon exemple d'actions menées localement et illustrent l'importance que revêt la biodiversité dans la qualité de vie pour les habitants. Cette marche vers le « zéro phyto », entamée par le Grenelle de l'Environnement, oblige les collectivités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 à supprimer purement et simplement l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces verts ; et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, cette interdiction a été généralisée aux particuliers. Cette victoire pour la biodiversité montre que les collectivités et les institutions étatiques agissent comme des instances servant d'exemples aux citoyens, tout en étant leur interlocuteur privilégié ; elles sont en effet un relai d'information primordial pour la transmission et l'application des politiques publiques. Permettant également une écoute directe, les collectivités sont les premières à collecter les enjeux tenant à cœur aux habitants : les actions de terrain et de proximité sont de cette manière réalisées en connaissance des enjeux et des problématiques locales et en cohérence avec la volonté des premiers concernés.*

*De manière symétrique, les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans la sensibilisation des populations. Cela passe par des actions de pédagogie, mais également par la mobilisation des citoyens dans le cadre d'une action à plus grande échelle. C'est pourquoi Les Eco Maires souhaitent s'inscrire davantage dans les actions visuelles à échelle locale. En lançant notre programme dédié à la Protection des Mers et des Océans, nous avons pour but d'encourager les collectivités à communiquer sur l'importance de la dépollution des sites urbains et sur la responsabilité de chaque individu. Les Assises, dont la conférence de la plénière d'ouverture sera dédiée à la thématique de la pollution plastique des océans, doit être le levier d'une communication de grande ampleur sur les thèmes abordés. Aussi, Les Eco Maires se font le relai en tant qu'association de conseil de ce grand thème du XXI<sup>e</sup> siècle, en incitant les collectivités à s'impliquer localement davantage avec leur population dans la préservation des espaces marins.*

*Comme l'indique le fil conducteur des Assises cette année, nous sommes « tous concernés, tous responsables ».*